

Votants : 86
Convocation du Conseil de Communauté :
le 8 janvier 2013
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 15 janvier 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 14 janvier 2013

HABITAT- PLH (PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT) 2010-2015 - HABITAT DES JEUNES - MISE EN PLACE D'UNE ETUDE DE FAISABILITE POUR LA QUALIFICATION DE L'OFFRE EN RESIDENCES HABITAT JEUNES SUR LE TERRITOIRE DE LA CAN INSCRITE AU TITRE D'UN DLA (DISPOSITIF LOCAL ACCOMPAGNEMENT) TERRITORIAL

Titulaires présents :

Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Patrick BERNACCHI, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Didier DAVID, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Christian GRELIER, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUJEX, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Germain MEHL, Alain MEMIN, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Françoise TALBOT, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Geneviève GAILLARD à Thierry DEVAUTOUR, Jacques BROSSARD à Monique SAGOT, Dominique VALLEE à Joël BOURCHENIN, Gérard LABORDERIE à Christian GRELIER, Rabah LAICHOIR à René MATHE, Robert GOUSSEAU à Joël MISBERT, Blanche BAMANA à Denis THOMMEROT, Chantal BARRE à Michel GENDREAU, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Danielle NICORA, Alain CHAUFFIER à Brigitte COMPETISSA, Annie COUTUREAU à Maryvonne ARDOUIN, Annick DEFAYE à Hüseyin YILDIZ, Francis DUPONT à Stéphane PIERRON, Nicole GRAVAT à Amaury BREUILLE, Emmanuel GROLLEAU à Bernard JOURDAIN, Nicole IZORE à Dominique BOUTIN-GARCIA, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Patrice LAPLACE à Christiane PINEAU, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Aurélien MANSART à Gérard ZABATTA, Alain SAUVIAC à Bernard ADAM, Jean-Louis SIMON à Jean-Pierre GAILLARD, Jean-Claude SUREAU à Gaëlle MANGIN, Jacques TAPIN à Christophe POIRIER

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Elsie COLAS, Patrick DELAUNAY, Jacques GUILLOTEAU, Jacqueline LEFEBVRE, Nicolas MARJAULT, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Alain PIVETEAU

Titulaires absents excusés :

Geneviève GAILLARD, Jacques BROSSARD, Pascal DUFORESTEL, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOIR, Robert GOUSSEAU, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Alain CHAUFFIER, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Francis DUPONT, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Nicole IZORE, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Aurélien MANSART, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Jacques TAPIN

Président de séance : Thierry DEVAUTOUR

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130114-C28-01-2013-DE
Date de télétransmission : 17/01/2013
Date de réception préfecture : 17/01/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 14 JANVIER 2013

HABITAT – PLH (PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT) 2010-2015 - HABITAT DES JEUNES - MISE EN PLACE D'UNE ETUDE DE FAISABILITE POUR LA QUALIFICATION DE L'OFFRE EN RESIDENCES HABITAT JEUNES SUR LE TERRITOIRE DE LA CAN INSCRITE AU TITRE D'UN DLA (DISPOSITIF LOCAL ACCOMPAGNEMENT) TERRITORIAL

Monsieur **Christian BREMAUD**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur Proposition de la Présidente,

Par délibération du 18 octobre 2010, la CAN a approuvé son nouveau PLH pour la période 2010-2015. Il comprend cinq grandes orientations, dont une concernant l'élargissement de l'offre en logements et en hébergements répondant à des besoins spécifiques. Parmi les différentes actions inscrites au titre de cette dernière, la **fiche action 8** a pour objectif de répondre aux besoins en logements des différentes catégories de jeunes par une offre diversifiée et appropriée.

Suite aux différents débats et travaux menés en 2011, notamment sur le repositionnement du Foyer de L'Atlantique à NIORT dans le cadre du PRUS (Programme de Rénovation Urbaine et Sociale), et après la mise en place en suivant et à son initiative d'un Comité de Pilotage regroupant les principaux partenaires concernés par l'habitat des jeunes, la CAN a souhaité la réalisation d'une étude globale et territorialisée sur la problématique du logement des jeunes.

1/ L'étude territoriale de la CAN sur l'habitat des jeunes

Il s'agissait d'élaborer un programme d'actions intégrant toutes les composantes qui y sont liées (habitat, mobilités et transports, formations et travail/emplois, équipements, services et loisirs), y compris la définition de moyens d'actions permettant leur mise en œuvre sur l'ensemble du territoire de la CAN.

Confiée au bureau d'études ALTER CONSEIL et réalisée au titre d'un DLA territorial de janvier à juin 2012 suite à une délibération du 12 décembre 2011, cette étude comportait donc :

- Une approche globale, territorialisée et prospective pour les problématiques identifiées sur le logement des jeunes,
- Une attention sur les problématiques liées aux Résidences habitat jeunes du Foyer de l'Atlantique et du Foyer de la Roulière implantées à Niort,
- Un croisement des politiques publiques et le positionnement des structures d'utilité sociale,
- Une proposition d'outils d'aides à la décision et aux éventuels repositionnements de ces bâtiments.

Elle a tout d'abord relevé les **principaux constats** suivants :

- Une inadéquation (et non insuffisance) entre l'offre à la demande,
- Une multitude de publics « jeunes », donc une segmentation nécessaire pour modéliser leurs besoins,

et ne permettant pas d'appréhender leurs besoins en logements dus à des besoins épars, d'où une réponse au cas par cas, au peu d'interaction entre les acteurs concernés.

Elle a ensuite identifié des **points communs aux publics jeunes** : une solvabilité moindre, un besoin plus fort en logement ponctuel, une tendance à privilégier le centre-ville de Niort, et une problématique de mobilité(s).

Sur la base des résultats de cette étude, le Bureau des Vice-Présidents de la CAN du 22 octobre a retenu trois **enjeux** stratégiques afin de faire progresser l'attractivité du territoire de la CAN en matière de logements pour les jeunes :

- Structurer l'offre par le développement de l'AIO (Accueil, Information et Orientation),
- Améliorer l'offre par l'optimisation de l'existant et la mobilisation du parc de logements publics et privés actuels,
- Compléter l'offre en logements/hébergements par la requalification de celle existante sur le territoire.

Ces derniers se déclinent dans un programme d'**actions** comprenant entre autres :

- La création d'une instance de concertation et de coordination entre les acteurs du logement des jeunes,
- Le développement de l'offre AIO,
- Le renforcement du dispositif SILOJ (Service d'Information sur le Logement des Jeunes),
- L'optimisation du parc existant (parc social public, parc locatif privé, autres : colocations, ...);
- La requalification de l'offre en habitat jeunes existante sur NIORT,
- L'expérimentation de formes de micro-résidences sur le territoire de la CAN.

2/ Les orientations et le scénario validés par le Bureau des Vice-Présidents

En fonction de ce programme, le Bureau des Vice-Présidents a ainsi :

- Donné un accord de principe pour les deux premiers enjeux (accueil et orientation + développement de l'offre), qui seront mis en œuvre et suivis dans le cadre du Comité de Pilotage déjà existant et regroupant l'ensemble des partenaires concernés,
- Retenu pour le troisième enjeu, un « mixte » des scénarii proposés (soit le maintien de l'offre de La Roulière + la délocalisation de l'offre de L'Atlantique + le développement d'une offre complémentaire), qui doit désormais faire l'objet d'une étude de faisabilité afin « d'affiner » la requalification de l'offre à l'échelle de la CAN et de ses quatre secteurs SCOT.

3/ L'étude de faisabilité pour la qualification de l'offre en résidences habitat jeunes

Le bureau d'études qui sera choisi aura donc pour mission de mettre en œuvre le « scénario mixte retenu » concernant la requalification de l'offre en logements existante à savoir :

- La réhabilitation du bâtiment de La Roulière (travaux, coûts et financements),
- La délocalisation de bâtiment de L'Atlantique (lieux de relocalisation, définition des besoins en vue d'une programmation, coûts, plans de financements, partenariats),
- Le développement d'une offre complémentaire (type micro-résidences éclatées) sur le territoire de la CAN (lieux de localisation, coûts et financements).

4/ Le plan de financement prévisionnel

Pleinement satisfaite des conditions de réalisation de la première étude territoriale, la CAN souhaite donc les renouveler pour cette étude de faisabilité, à savoir la délégation de la maîtrise d'ouvrage à l'association régionale IPCA et l'inscription de celle-ci au titre d'un nouveau DLA.

Le coût prévisionnel pour cette mission est estimé à 25 000 € TTC maximum, financée à parité entre la CAN et l'association régionale IPCA. D'autres partenaires institutionnels seront également sollicités pour compléter éventuellement ce plan de financement.

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130114-C28-01-2013-DE
Date de télétransmission : 17/01/2013
Date de réception préfecture : 17/01/2013

Les crédits pour cette action sont inscrits au Budget Primitif 2013.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver la mise en place d'une étude de faisabilité pour la qualification de l'offre en résidences habitat jeunes au titre du DLA,
- Approuver la délégation de maîtrise d'ouvrage à l'association IPCA,
- Approuver le plan de financement indiqué ci-dessus,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué en charge de l'habitat, à valider le choix du bureau d'études pour la réalisation de cette étude de faisabilité pour la qualification de l'offre en résidences habitat jeunes,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer la convention tripartite avec l'association IPCA et le bureau d'études retenu,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à verser la subvention de la CAN à l'association IPCA,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué en charge de l'habitat, à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 86
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20130114-C28-01-2013-DE Date de télétransmission : 17/01/2013 Date de réception préfecture : 17/01/2013
--